



ccnb.ca

## ***Main-d'œuvre manquante dans les foyers de soins :***

### **Le CCNB s'ajuste pour répondre aux besoins**

**Bathurst, le 13 juillet 2017** – Le CCNB a récemment fait une mise à jour de sa programmation régulière afin d'aligner ses formations avec les besoins en main-d'œuvre urgents dans les foyers de soins de la province.

Le CCNB offrira le programme Service de soutien en soins prolongés, une formation de 20 semaines. Il s'ajoute aux trois programmes existants touchants les soins de santé en milieux hospitaliers et de foyers de soins : Service de soutien en soins spéciaux (15 semaines), Service de soutien en soins infirmiers (35 semaines) et Soins infirmiers auxiliaires (80 semaines).

« Des centaines de Néo-Brunswickois attendent d'obtenir une place dans un foyer de soins, mais faute de main-d'œuvre qualifiée, ces derniers peinent à ouvrir de nouveaux lits. En conséquence, les hôpitaux débordent de patients en attente d'une place dans un foyer. Avec le vieillissement de la population, cette situation précaire deviendra de plus en plus problématique au cours des prochaines années si nous n'arrivons pas à combler les besoins en main-d'œuvre », a mentionné Nathalie Cormier, conseillère sectorielle en santé au CCNB.

Cette dernière précise que le CCNB a fait plusieurs démarches au cours des dernières années afin de faciliter l'accès à des formations de qualité pour les gens de la province, entre autres en offrant des formations en ligne ou débutant à différentes périodes de l'année.

« Quelques-uns de nos programmes sont offerts entièrement en ligne tandis que d'autres sont offerts en classe débutant en septembre ou à l'hiver, selon les besoins des gens », a précisé madame Cormier.

Du côté des foyers de soins, on réitère que les offres d'emploi sont nombreuses. Le manque de main-d'œuvre est criant.

« Il y a des possibilités d'emploi dans les foyers de soins du Nouveau-Brunswick. Pour les personnes ayant une aptitude attentionnée, il s'agit d'un environnement de travail extrêmement enrichissant dans lequel on parvient à faire une différence significative et positive dans la vie des résidents et de leurs familles. Les résidents des foyers de soins ont besoin de fournisseurs de soins qualifiés et compétents afin d'assurer la meilleure qualité de soins dispensés dans un environnement sécuritaire pour tous », a fait savoir Jodi Hall, directrice générale de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick.

.../2



ccnb.ca

-2-

### **Projet pilote à Edmundston**

Afin de combler ce manque de main-d'œuvre, un projet pilote a été mis sur pied à Edmundston au printemps avec le programme Service de soutien en soins prolongés. Au lieu d'être offert sous sa forme traditionnelle, soit 20 semaines consécutives de formation, les étudiants font une alternance salle de classe/stage/travail/salle de classe, ce qui leur permet d'être plus longtemps au travail dans les foyers durant leur formation. De plus, ils sont en mesure d'appliquer plus rapidement leur théorie en pratique.

« Le contenu du programme d'études pour ce projet reste le même que la programmation normale. C'est le modèle de livraison qui est ajusté de sorte à répondre plus rapidement aux besoins urgents des foyers de soins. Une fois le projet terminé, nous devons faire une analyse des résultats pour évaluer la viabilité de ce mode de prestation », a expliqué Nancy Landry-Morin, chef de département Sciences, Santé et Formation secondaire au CCNB – Campus d'Edmundston.

Du côté de la direction du CCNB, on souhaite que ces actions permettent d'apporter la main-d'œuvre nécessaire pour alléger le fardeau sur le système de santé de la province.

« Notre mandat premier à titre d'institution postsecondaire est de rehausser le bien-être économique et social de la province en comblant les besoins en matière de formation professionnelle et ceux du marché du travail. Nous allons donc déployer tous les efforts nécessaires pour tenter de combler ces manques afin que tous les Néo-Brunswickois reçoivent les soins auxquels ils sont admissibles », a souligné Liane Roy, PDG du CCNB.

-30-

Source : Mandy Poitras, conseillère en communication, CCNB, 506-735-2511, [mandy.poitras@ccnb.ca](mailto:mandy.poitras@ccnb.ca)